

# CAP

## Maintenance des Matériels

### Option Espaces Verts

Le titulaire du Certificat d'Aptitude Professionnelle en Maintenance des Matériels d'Espaces Verts est chargé-e d'assurer :

- L'accueil et le conseil technique auprès de la clientèle et des utilisateurs
- La maintenance du matériel
- L'intervention, la réparation, l'adaptation simple, les réglages : Il change des éléments, des organes ou des pièces lors de la dépose-repose ou du démontage-remontage de sous-ensembles. Il réalise des mesures simples et des contrôles sur les parties mécaniques, électriques, hydrauliques ou pneumatiques.

Il peut travailler dans une entreprise de maintenance, de location ou de distribution de matériels agricoles, une entreprise d'espaces verts.



#### Scolarité et formation en entreprise :

La scolarité se déroule sur 2 années et comporte 14 semaines de PFMP en entreprise.

#### Alternance en mixité du public :

Possibilité de suivre la formation en apprentissage.

#### Les conditions d'accès :

- Après la 3<sup>e</sup> générale, SEGPA ou 3<sup>e</sup> Prépa Métiers ou après un CAP d'un secteur proche, en suivant la procédure Affelnet collège.
- Passerelle possible pour un accès en 1<sup>ère</sup>.
- Apprentissage.

#### La formation :

La maintenance des motoculteurs, tondeuses, taille-haies, tronçonneuses et robots constitue le cœur de l'activité de l'agent titulaire de l'option matériels d'espaces verts

- L'obtention du diplôme se fait sous la forme de Contrôles en Cours de Formation (CCF) au lycée et dans l'entreprise.
- Le titulaire du diplôme est également formé au Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

#### La poursuite d'étude :

- Bac Pro Matériels d'Espaces Verts (St Benoît)
- Bac Pro Matériels Agricoles ( St Benoît)
- Bac Pro Matériels de Travaux Publics et de Manutention
- Mention Complémentaire Maintenance des Moteurs Diesel (St Pierre)



#### NOUS CONTACTER :

##### Lycée Léon de Lépervanche

31 avenue Raymond Mondon

BP 1015 97420 Le Port Cedex

ce.9740552g@ac-reunion.fr

<http://lycee-lepervanche.ac-reunion.fr/>

02 62 42 75 75 - Fax : 02 62 43 26 97